



La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne dans le Morbihan

RECRUTE

un « **Responsable du service aménagement/urbanisme** » (H/F)
à temps complet »

(Remplacement de congé maternité : CDD de 5,5 mois minimum)

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne regroupe 12 communes : Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, La Roche Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal Muzillac, Péaule, Saint Dolay. Située au cœur d'un triangle Vannes, Nantes/Saint-Nazaire et Redon, elle bénéficie d'une position géographique stratégique, au sud du département du Morbihan, en limite de la Loire Atlantique et de l'Ille et Vilaine. Elle compte 28 000 habitants, en basse saison.

Le pôle aménagement du territoire composé du service développement économique et du service aménagement et urbanisme est composé de 9 personnes. L'équipe du service aménagement et urbanisme (une responsable du service, une chargée de mission mobilité, une géomaticienne, une chargée de mission transition écologique et une assistante administrative) travaille en transversalité avec l'ensemble des directions de la collectivité.

Missions :

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Pôle Aménagement du territoire et en lien avec le Président et les Vice-présidents à l'aménagement et à la transition écologique, **vous êtes chargé(e) de :**

- Piloter et finaliser la procédure de révision du SCoT (phase d'arrêt en cours)
- Accompagner les procédures de révision de PLU des communes membres en lien avec la révision du SCoT
- Coordonner, accompagner les actions du service (PCAET, transition écologique, Plan de Mobilité Rural, SIG)
- Assurer l'animation des commissions aménagement et transition écologiques (pour les missions PCAET et mobilités)
- Développer et garantir la transversalité des actions et le travail collaboratif avec les partenaires internes et externes

Formation et compétences requises :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur Formation Bac+4 ou Bac+5 dans le domaine de l'urbanisme, l'aménagement du territoire
- Privilégier l'approche pédagogique et le travail collaboratif dans les relations avec les interlocuteurs
- Maîtriser les enjeux et le cadre réglementaire des politiques publiques de l'aménagement et de la planification territoriale
- Maîtriser la réglementation de l'urbanisme et de l'aménagement : foncier, droit des sols, habitat-logement, environnement, mobilité, énergie
- Connaître parfaitement les enjeux de territoire et de société ainsi que les instances et processus de décision des collectivités territoriales
- Maîtriser les outils d'observation, d'analyse et de prospective
- Diplomatie, sens de l'écoute et de l'animation
- Expérience souhaitée dans les collectivités territoriales

Contraintes et difficultés du poste :

Déplacements réguliers (permis B exigé) - Disponibilité en soirée

Conditions d'exercice :

- **Type de contrat** : CDD de 5,5 mois minimum
- **Temps de travail** : 38 h 45 hebdomadaires ouvrant droit à RTT, possibilité de télétravail
- **Lieu de travail** : Siège – Allée Raymond le Duigou – 56190 MUZILLAC
- **Rémunération** : Grille statutaire fonction publique territoriale, catégorie A ou B + régime indemnitaire, CNAS, participation à la prévoyance, participation à la mutuelle santé
- **Poste à pourvoir** : le 06 Janvier 2025 au plus tard

Modalités de recrutement :

Candidature (lettre + CV) à adresser **avant le 1^{er} décembre 2024** sous la référence « **SAU/10/2024** » à :

Monsieur le Président d'Arc Sud Bretagne
Allée Raymond Le Duigou
56 190 MUZILLAC
ou par mail à contact@arcsudbretagne.fr

Les entretiens auront lieu mercredi 11 décembre après-midi (sous réserve de modifications éventuelles).